

---

**L'association A3 vous invite à ses séances d'information  
et de sensibilisation aux maladies neurodégénératives**

---



L'association A3 - Aide aux Aidants, vous informe du démarrage d'une nouvelle session d'information pour les aidants accompagnant un proche atteint d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer, Parkinson, corps de Lewy, démence fronto-temporale, etc.).

Il s'agit de **5 ateliers d'information** de 2h30 abordant différentes thématiques, telles que **la maladie et ses retentissements sur la vie quotidienne, les attitudes à adopter face aux troubles du comportement, la communication, les solutions de répit et les aides possibles.**

Cette formation vous aide à mieux comprendre la maladie et la situation que vous vivez au quotidien. Elle vous permet également de poser toutes vos questions à des professionnels compétents, formés dans ces domaines.

Ces séances d'information seront organisées **au Centre Communal d'Action Sociale de Saint Rémy-de-Provence** (voir les dates au verso).

Si vous souhaitez vous inscrire à cette session d'information ou tout simplement obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter la psychologue de l'association A3 au 07.77.28.85.65.

Très cordialement,

Chloé GONZALVEZ  
Psychologue de l'Association A3  
Tél : 07.77.28.85.65

Séances d'information et de sensibilisation aux maladies neuro-dégénératives  
pour les proches aidants proposées par l'association A3

Session 2018	
Animée par Cécile CAU psychologue	
<b>JOURS ET HORAIRES</b>	<p>Mardi 25/09/2018 de 14h à 16h30</p> <p>Mardi 02/10/2018 de 14h à 16h30</p> <p>Mardi 09/10/2018 de 14h à 16h30</p> <p>Mardi 23/10/2018 de 14h à 16h30</p> <p>Mardi 30/10/2018 de 14h à 16h30</p>
<b>LIEU</b>  (plan à la page suivante)	<p align="center"><b>Centre Communal d'Action Sociale</b> 14A Boulevard Gambetta 13210 ST REMY DE PROVENCE</p> 

***Inscription préalable obligatoire***

**07.77.28.85.65**

Ou

[A3arlescamargue@hotmail.fr](mailto:A3arlescamargue@hotmail.fr)

A noter :

Votre inscription vous engage à participer aux 5 séances d'information.

De ce fait, en cas d'empêchement, il vous sera demandé de prévenir l'Association A3 le plus tôt possible.

Ceci pour le bon déroulement de l'activité organisée.